

Réunion de la commission provinciale de la solidarité, Paris, 11-12 octobre 2016

Son ordre du jour a comporté deux thèmes :

L'évaluation du colloque "Miséricorde" de mars 2016 à La Neylière.

La manière de rendre compte de l'activité de la commission au prochain chapitre provincial, en 2017.

1. Colloque *Face à la mondialisation de l'indifférence, y a-t-il encore une place pour la miséricorde ?*

A partir des évaluations laissées par les participants et des constatations faites par les membres de la commission, les **points positifs** suivants ont été relevés :

- D'abord, que dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la promesse de Fourvière, il y ait eu une manifestation centrée sur les oeuvres de miséricorde et la solidarité.
- La formule d'un rassemblement intéressant les diverses branches et régions de l'Europe mariste a été appréciée, avec la collaboration d'experts non maristes.
- La grande qualité des trois interventions sur les thèmes retenus, dialogue, accueil, solidarité, a été soulignée, sans qu'elles soient coupées de la vie ou d'une trop haute technicité. L'efficacité souriante du modérateur a été aussi appréciée, ainsi que l'effort fourni par les traductrices.
- L'objectif d'un partage des expériences des participants a été atteint, et plusieurs ont trouvé là l'occasion d'une relecture personnelle.
- Il a été noté que dans une situation particulièrement sombre pour les personnes engagées dans les actions de solidarité, que l'on pense au drame des réfugiés et migrants en Europe, des raisons d'espérer ont été avancées.
- Les participants non maristes ont dit leur intérêt de découvrir à travers le colloque des aspects de la vie mariste qu'ils ignoraient.

Parmi les **points négatifs**, a été relevée la trop grande ambition du projet. Il était difficile d'actualiser de manière improvisée les intuitions maristes sur la miséricorde. Et plus encore de mettre en rapport l'enseignement du pape François avec la spiritualité mariste. Les membres maristes des panels ont fait un beau travail mais ils ont dû le faire dans un cadre insuffisamment élaboré. Ainsi, parmi les suites suggérées au colloque, y a-t-il l'approfondissement de ces deux aspects pour eux-mêmes.

2. Pour un compte rendu au chapitre de 2017 des travaux de la commission.

Une revue des diverses actions menées fait apparaître que la commission a contribué à une prise de conscience de l'importance des engagements de solidarité dans la vocation mariste.

- Les trois enquêtes successives menées auprès des confrères d'Europe ont montré une implication significative (15% d'entre eux ont un engagement), qui ne baisse pas avec l'âge (tant que l'on est valide).
- La proposition de rédiger des "récits de vie" centrés sur le sens de la solidarité a été favorablement accueillie. Mais la communication des résultats a été rendue difficile par le caractère confidentiel de certains apports. La seule exploitation qui a pu en être faite a été sous la forme de thèmes de prière, à l'occasion de l'avent 2014 et du carême 2015.
- Le souci de la solidarité a été largement présenté par EuroInfo dans les intentions de prière de chaque mois.
- Une collaboration a débuté avec d'autres ministères maristes, paroisses et éducation. Elle a visé en particulier les initiatives prises par le réseau européen des établissements scolaires maristes (diffusion de l'enquête "Qui est mon prochain?", place donnée à la solidarité dans

les colloques européens sur l'éducation...).

- Des contacts ont été pris avec des organismes européens de solidarité mais l'avis des personnes rencontrées a montré que les réalités locales et nationales étaient pour nous seules significatives.
- Le blog tenu par la commission a été mis en place et alimenté, avec une soixantaine d'adresses sur son infoliste. Il est en attente d'une diversification de ses contributeurs et de son audience. A l'occasion de la clôture de l'année de la miséricorde, il est prévu qu'il revienne sur les apports du colloque "Miséricorde" de mars 2016 et que sa lettre d'information soit proposée aux participants disposant d'une adresse internet.

La commission doit soumettre au chapitre un rapport de deux pages reprenant ces points et proposer le point de vue de la solidarité au coeur des trois thèmes du chapitre, identité, vocation et mission.

J. Bernard Jolly